

Liste des documents à fournir :**ETAT CIVIL**

☐ **Pièce d'identité** (carte d'identité, titre de séjour, passeport) recto / verso.

☐ **RIB**

Si vous êtes en cours de divorce, une autorisation écrite stipulant que vous pouvez quitter le domicile marital.

DOMICILE ACTUEL

☐ **Copie de votre dernière facture EDF ou Telecom.**

Vous êtes :

☐ **Locataire** : copie des 3 dernières quittances de loyer.

☐ **Propriétaire** : copie de votre dernière Taxe Foncière recto/verso.

☐ **Hébergé à titre gratuit** : Attestation d'hébergement manuscrite et signée accompagnée d'une pièce d'identité de l'hébergeant recto/verso.

VOS REVENUS

Vous êtes :

☐ **Salarié** :

* copie des 3 derniers bulletins de salaire.

* copie des 2 derniers Avis d'Imposition sur le Revenu recto/verso.

* copie du contrat de travail et des avenants.

☐ **Commerçant, Artisan ou Gérant non salarié, Profession libérale** :

* copie de l'extrait Kbis de moins de 3 mois ou Certificat d'inscription au registre des métiers.

* justificatif de votre comptable attestant que vous exercez votre activité à la date d'effet du bail.

* copie de la carte professionnelle.

* copie des 2 derniers bilans comptable.

* copie des 2 derniers Avis d'Imposition sur le Revenu recto / verso.

☐ **Etudiant** :

* copie de la carte étudiant ou certificat d'inscription.

* dossier complet du ou des garants.

☐ **Retraité** :

* copie des 2 derniers décomptes d'arrérages ou notification des droits faite par la Caisse des retraites si retraité de moins de 2 ans, copie des 2 derniers Avis d'Imposition sur le Revenu recto/verso.



**Lors de la signature du bail, une attestation d'assurance
multirisque habitation vous sera demandée. La remise des clés ne pourra être
effective que sur présentation de cette attestation et du règlement complet des honoraires d'agence**



UN LOGEMENT VOUS INTÉRESSE ET VOUS SOUHAITEZ LE VISITER.

Il vous suffit de :

- ❶ Remplir la fiche candidat locataire, et réunir toutes les pièces justificatives demandées (en fonction de votre situation) ainsi que celles de votre garant si nécessaire. **Seul un dossier complet pourra être étudié.**
- ❷ Nous faire parvenir votre dossier de préférence par mail à accueil@sefic.com
- ❸ Nous vous contactons dans les meilleurs délais, après réception de votre dossier. Si celui-ci est validé, nous fixons ensemble un rendez-vous pour la visite du logement.

NOS HONORAIRES DE LOCATION

Conformément à la réglementation en vigueur, nos honoraires sont de 8,07 € T.T.C. le m², comprenant la visite du locataire, la constitution du dossier et la rédaction du bail.

Ce à quoi s'ajoutent les honoraires pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée, fixés à 3,03 € T.T.C. le m².

Ces honoraires sont à régler 48 heures avant la remise des clés.

Le Service Gérance